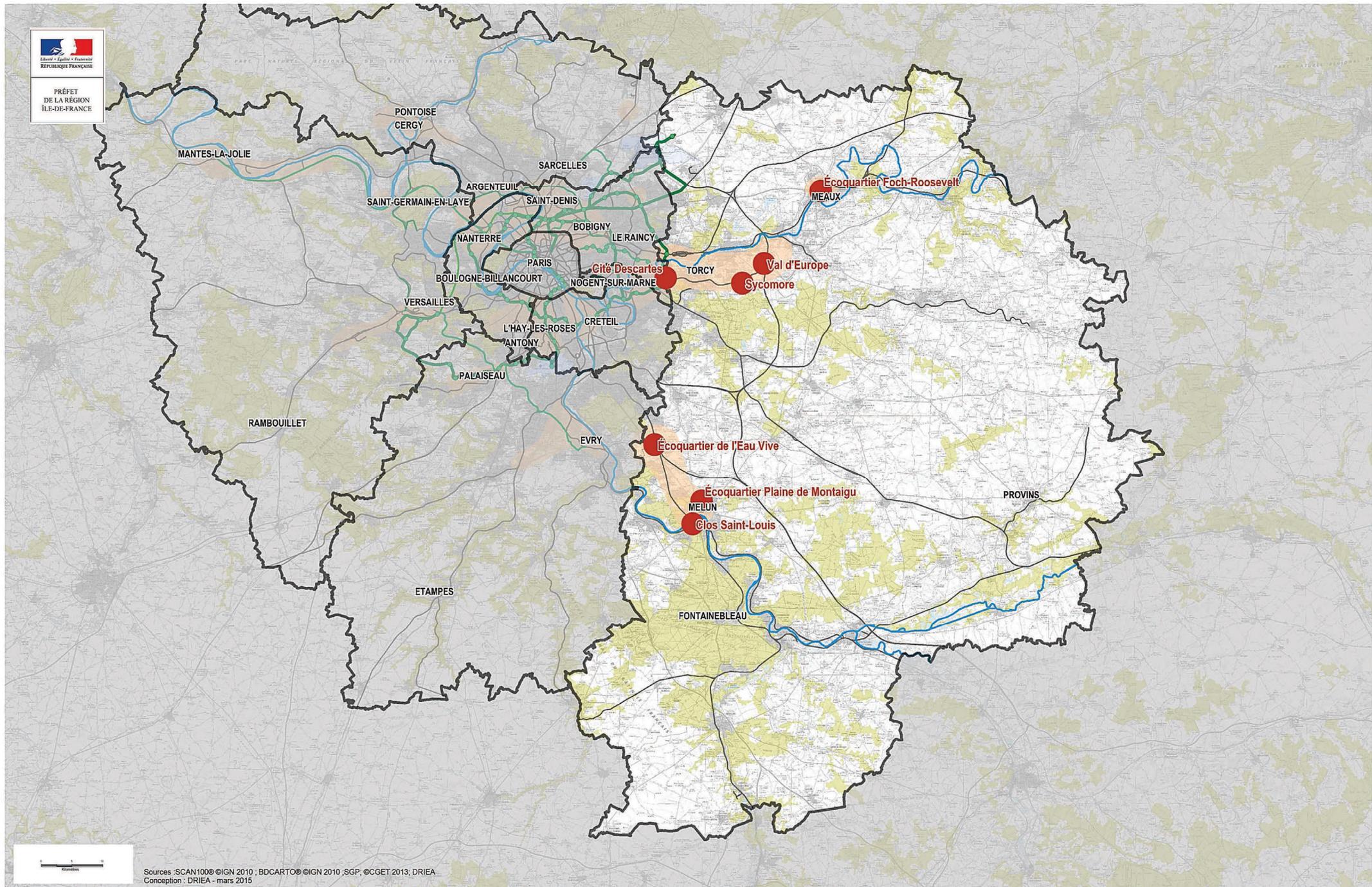


77 - DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE



Meaux / CA Pays de Meaux / Seine-et-Marne Écoquartier Foch-Roosevelt

Nb ou m² de logements programmés :

À terme : 2 500 logements dont 445 logements avant 2017

Type de procédure opérationnelle : ZAC, permis de construire et PUP à terme

État d'avancement de l'opération

ZAC créée le :

- ZAC Mont Thabor II créée en 2007
- ZAC Saint-Lazare envisagée pour fin 2015

Dossier de réalisation ou permis d'aménager : /

Aménageur et/ou constructeur :

- ZAC Mont Thabor II : en régie ;
- Vilar, Meaux Habitat ; Briand et Coulommière, SAIEM

Procédures administratives : études d'impact en cours

Acquisition/libération du foncier : plus de 75% des zones de projets sont propriétés ville de Meaux (100 % sur Mont-Thabor, 70 % sur le secteur Coulommière Briand, 90 % sur le secteur Vilar-Foch et 70 % sur le secteur Saint Lazare-Tauziet).

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) :

- lignes de TC les plus structurantes du territoire permettant de relier la gare de Meaux située en centre-ville au quartier de Beauval (zone urbaine sensible) en passant par le site de projet ;
- l'aménagement de l'Ecoquartier intègre la création d'un Bus à Haut Niveau de Services (TZEN inscrit au PDUIF), étude de faisabilité STIF en 2014/2015

Foncier public éventuel : /

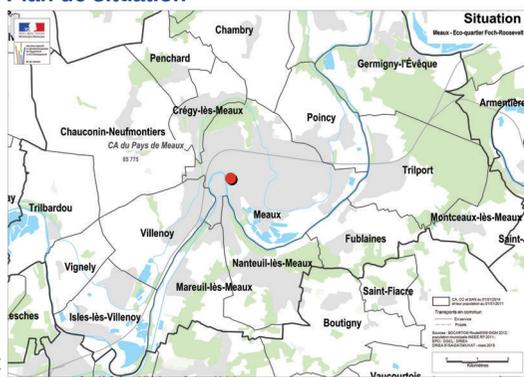
Éléments qualitatifs explicatifs du programme :

- renouvellement urbain sur 80 ha entièrement avec densification ;
- mixité sociale et fonctionnelle (implantation d'équipements structurants) ;
- développement de la trame verte et bleue avec la création de nouveaux espaces verts, de continuité écologique et la valorisation du canal de l'Ourcq ;
- utilisation des énergies renouvelables (extension du réseau de chaleur urbain alimenté par la géothermie et renforcement de ses performances).

Autres dispositifs :

- contrat cadre avec l'État /Écoquartier (2009)
- Nouveaux quartiers Urbains avec le Conseil Régional Île-de-France (2009)
- Requalification de friches urbaines (ZAC Mont Thabor II) avec l'ADEME (2011)
- opération engagée dans la labellisation « Eco-quartier »
- Financement par l'ANRU des logements sociaux créés dans le cadre PRU au titre de reconstitutions et en accompagnement du PNRQAD
- financement GP3.

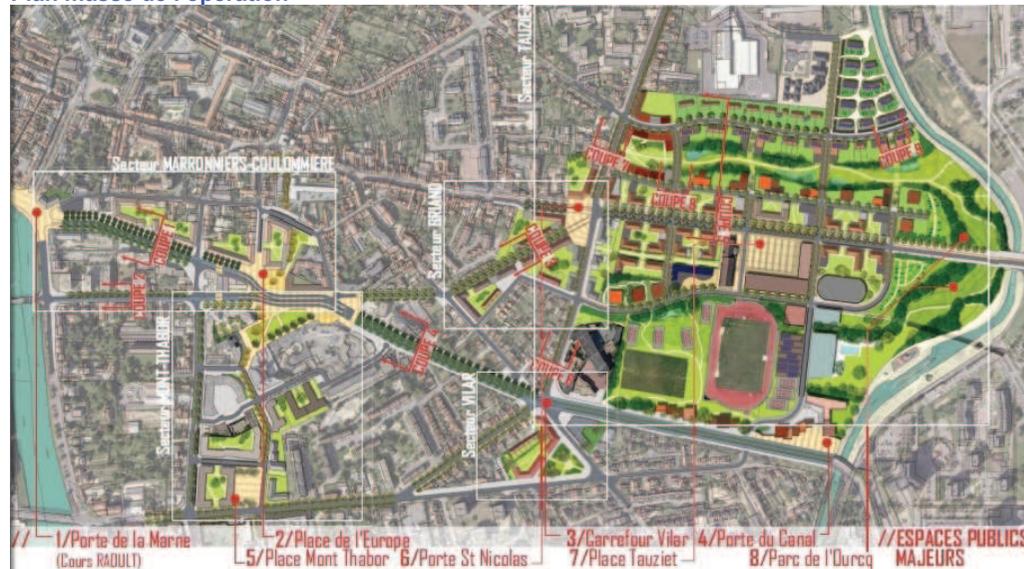
Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Secteur de projets opérationnels et en cours de définition

Plan masse de l'opération



Source : schéma directeur Ecoquartier Foch Roosevelt, Cap Terre (2009)

Programme

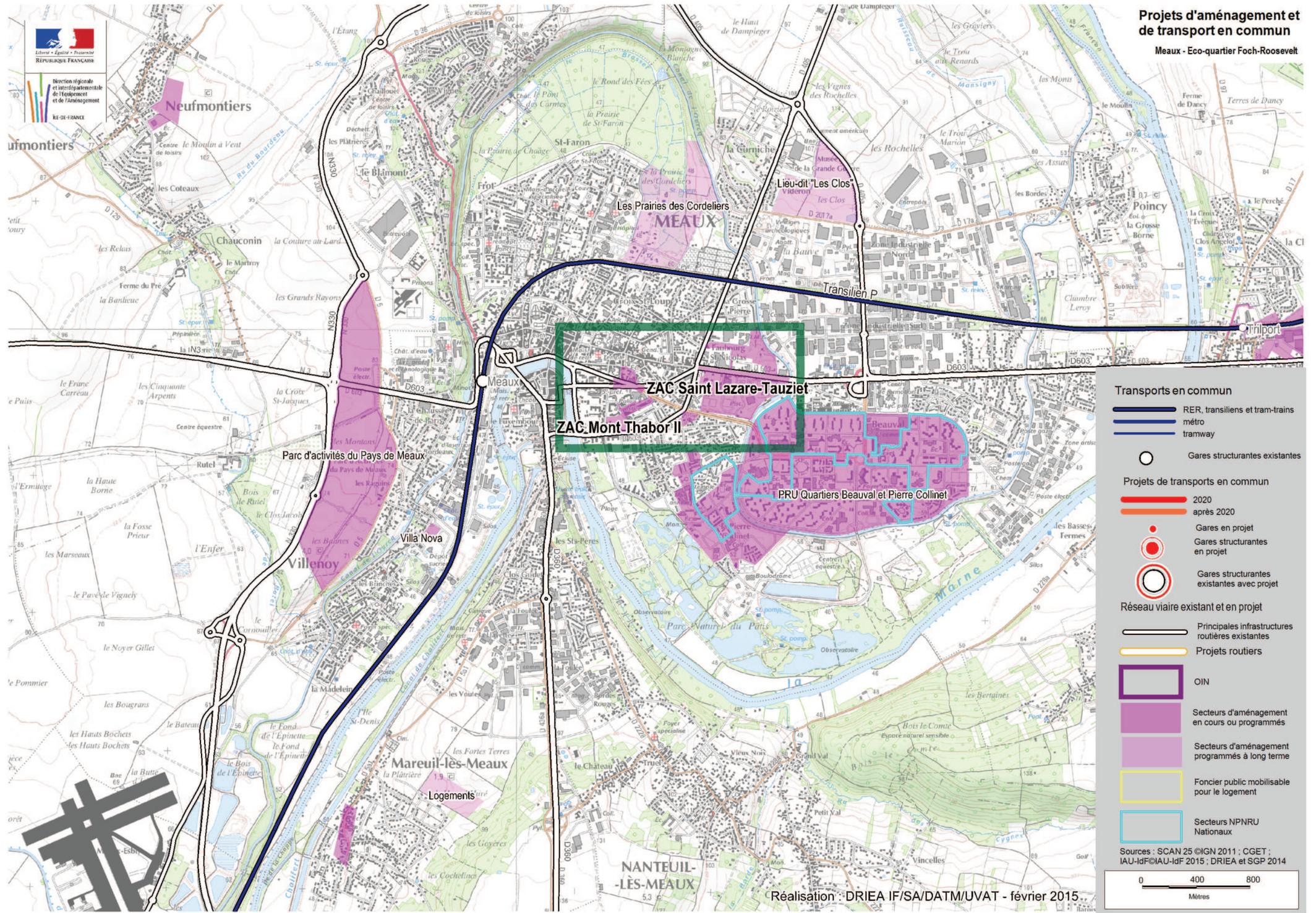
Programme de l'opération (source : DDT 77/ville de Meaux)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	après 2017
		PC autorisés	livrés	livrés	livrés
Logements (en nbre)	2 500	-	-	445	2 055
dt lgts sociaux	932				
Act. éco nomiques	41 950 m ²				
équipements	7100 m ²				
commerces	137 500 m ²				
espaces verts	41950 m ²				

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- maîtrise foncière.

Projets d'aménagement et de transport en commun

Meaux - Eco-quartier Foch-Roosevelt



- Transports en commun**
- RER, transiliens et tram-trains
 - métro
 - tramway
- Projets de transports en commun**
- 2020
 - après 2020
 - Gares en projet
 - Gares structurantes en projet
 - Gares structurantes existantes avec projet
- Réseau viarie existant et en projet**
- Principales infrastructures routières existantes
 - Projets routiers
 - OIN
 - Secteurs d'aménagement en cours ou programmés
 - Secteurs d'aménagement programmés à long terme
 - Foncier public mobilisable pour le logement
 - Secteurs NPNRU Nationaux

Sources : SCAN 25 ©IGN 2011 ; CGET ; IAU-IdF/OIAU-IdF 2015 ; DRIEA et SGP 2014

0 400 800
Mètres

Réalisation : DRIEA IF/SA/DATM/UVAT - février 2015

Chessy, Serris, Montévrain / SAN Val d'Europe et CA Marne et Gondoire / Seine-et-Marne Val d'Europe

Nb ou m² de logements programmés :

À terme : 7 605 logements (dont 1 998 avant 2017 et 1 153 logements déjà livrés entre 2010 et 2013)

Type de procédure opérationnelle : ZAC

État d'avancement de l'opération

ZAC créée le :

- ZAC Centre urbain Val d'Europe en 1997 ;
- ZAC des studios et des congrès (Disney) en 1994 ;
- ZAC de la Charbonnière en 1995 ;
- ZAC de Montévrain Val d'Europe en 1997 ;
- ZAC des Gassets en 2012 ;
- ZAC du Clos-Rose en 2003 ;
- ZAC de Montévrain Université en 2005 ;
- ZAC du Pré de Claye : attendue pour fin mars ou début avril 2015.

Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Secteur de projets opérationnels et en cours de définition

Plan masse de l'opération



LEGENDE

- Territoire couvert par des ZAC opérationnelles
- Territoire couvert par des ZAC projetées à court et moyen terme
- Territoire couvert par des ZAC projetées à long terme
- Périmètre de la ville nouvelle
- Limites de communes

Source : extrait du plan de repérage des ZAC aménagées par les EPA de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (janvier 2014)

Dossier de réalisation ou permis d'aménager : /

Aménageur et/ou constructeur : EPAMARNE

Procédures administratives : /

Acquisition/libération du foncier : toutes les emprises sont maîtrisées par EPAFRANCE ou EPAMARNE.

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) :

- Val d'Europe : RER A
- Marne-la-Vallée-Chessy : gare TGV et RER A (projets de sortie sud sur le RER et de bâtiment voyageurs sud pour le TGV)
- Projets TCSP Esbly – Val d'Europe et Val d'Europe – Torcy

Foncier public éventuel : /

Éléments qualitatifs explicatifs du programme :

- Commun à l'ensemble des ZAC : améliorer la relation entre le pôle urbain de Val d'Europe et le pôle touristique, mixité sociale et générationnelle, améliorer la mixité des fonctions, améliorer l'accessibilité et la liaison entre les quartiers, augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments, mise en place d'un réseau de chaleur à l'étude ;
- Centre urbain Val d'Europe : programme équilibré entre logements et activités, réseau de liaisons douces en cours de maillage, poursuite de la définition des entrées de ville de Serris ;
- l'écoquartier Montévrain concerne quatre ZAC (Montévrain Val d'Europe, Montévrain Université, la Charbonnière, le Clos rose) ; cœur agro-urbain (environ 17 ha cultivables) dans le cadre de l'écoquartier en cours de réalisation, plates-formes d'écomobilité ;
- Pré de Claye : relier les centres urbains de Serris et Bailly-Romainvilliers ;
- ZAC des Gassets : pôle universitaire ;
- Cet ensemble sera complété par des résidences universitaires et des immeubles de bureaux.

Autres dispositifs : pour l'écoquartier de Montévrain, GP3 et engagement dans la labellisation « écoquartier »

Programme

Programme de l'opération (source EPAMARNE)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	après 2017
		PC autorisés	livrés		
Logements (en nbre)	7 605	725	1 153	1 998	4 454
dt lgts sociaux					
Act. économiques	127 ha				
équipements	140 000 m²				
commerces	226 000 m²				
espaces verts	47 ha				

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- accompagnement d'opérations sans blocage notable.

Bussy-Saint-Georges / CA Marne-et-Gondoire / Seine-et-Marne

Sycomore, centre-ville et Cent Arpents

Nb ou m² de logements programmés :

7 404 logements dont 1 449 livrés entre 2010 et 2013 et 628 livrés entre 2014 et 2017

Type de procédure opérationnelle : ZAC

État d'avancement de l'opération

ZAC créée le :

- ZAC du centre-ville, créé en 1990 ;
- ZAC Le Sycomore, créé en 2008 ;
- ZAC des Cent Arpents, créé en 2003.

Dossier de réalisation ou permis d'aménager : /

Aménageur et/ou constructeur : EPAMARNE

Procédures administratives : /

Acquisition/libération du foncier : /

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) :

RER A à Bussy-Saint-Georges ; projet : TCSP Torcy – Val d'Europe

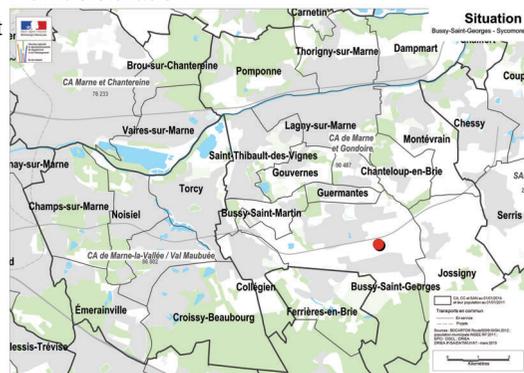
Foncier public éventuel : /

Éléments qualitatifs explicatifs du programme :

- Le Sycomore (117 ha)
 - programmation mixte à dominante de logements, mais aussi de commerces ; services et d'activités ;
 - écoquartier (diversité de l'offre de logements, objectifs ambitieux de performance énergétique, diversité architecturale, continuités écologiques)
 - chaque opération doit faire l'objet d'une certification environnementale et de vérifications aux stades de la conception, de la réalisation et de la livraison ; niveau énergétique : Label Effinergie plus (BBC -20 %) ;
 - projet agriurbain dans le parc du Sycomore ;
 - ligne de transport en commun à haut niveau de service (ligne C) et schéma global de mobilité (covoiturage, auto-partage, stations vélo, pédibus) ;
- Centre-ville (183 ha)
 - ZAC mixte à dominante logements en grande partie réalisée ;
 - le développement actuel se concentre sur la structuration urbaine de l'entrée de ville située à la sortie du diffuseur de l'A4 à hauteur de la RD 35 ;
 - étude pré-opérationnelle de requalification du pôle gare (amélioration des échanges multimodaux et rénovation de l'espace public).
- ZAC des Cents Arpents
 - ZAC à dominante logement dont il reste qu'une seule opération en cours de commercialisation (71 logements)

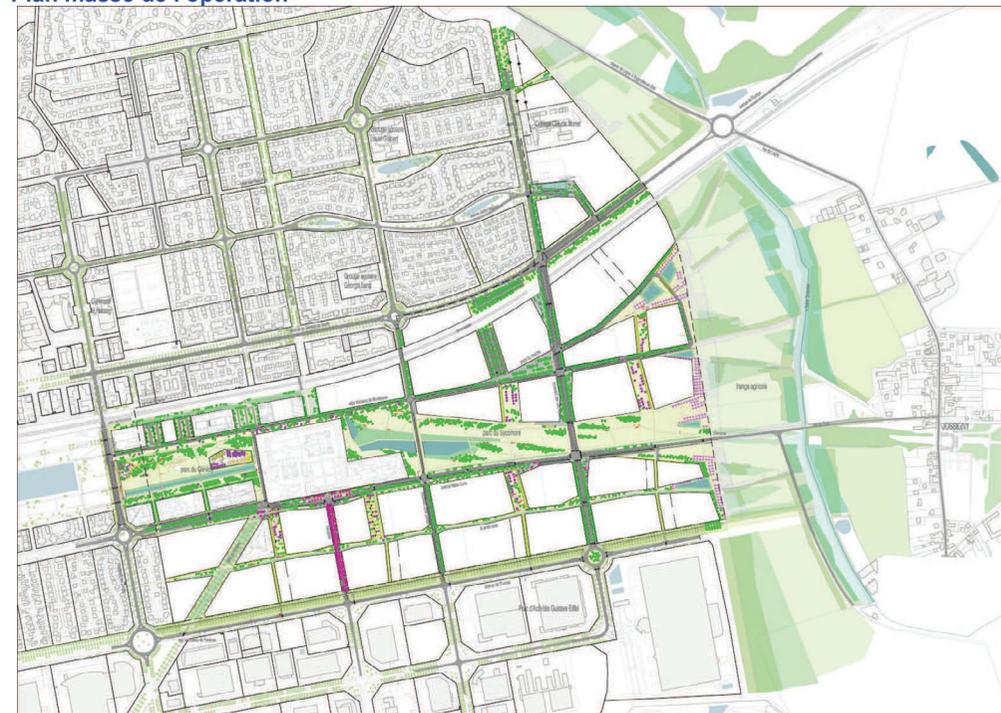
Autres dispositifs : GP3 pour l'écoquartier Sycomore

Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Plan masse de l'opération



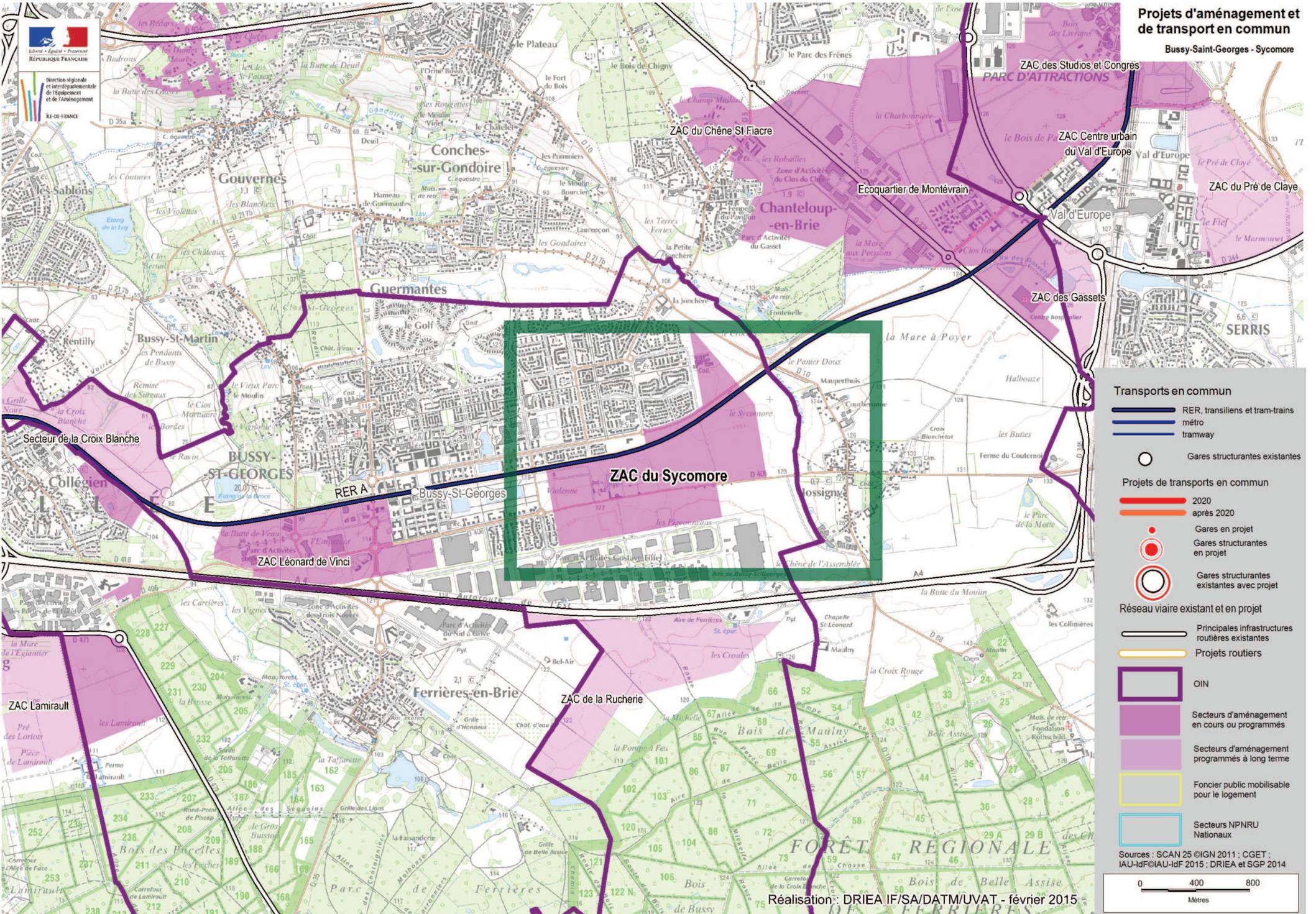
Source : plan masse de la ZAC Sycomore, HDarchitectes

Programme

Programme de l'opération (Source EPAMARNE)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	après 2017
		PC autorisés	livrés	livrés	livrés
Logements (en nbre)	7 404	795	1 449	628	5 327
dt lgts sociaux					
Act. éco ^{nomiques}	200 000 m ²				
équipements	40 000 m ²				
commerces	33 500 m ²				
espaces verts	16 ha				

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- adaptation du réseau routier et autoroutier (diffuseur Bussy-Ferrières, création du diffuseur du Génitoy, bouclage de l'avenue de l'Europe) ;
- accompagnement de la commune dans son développement dans un contexte financier tendu ;
- développement des activités économiques qui contribue aux emplois et aux ressources du territoire ;
- développement des transports collectifs ;
- consensus des acteurs en faveur de la construction de logements collectifs à consolider.



Champs-sur-Marne / CA Marne-la-Vallée - Val Maubuée / Seine-et-Marne Cité Descartes

Nb ou m² de logements programmés :

À terme : 5 390 logements

- 2 548 logements sur Haute Maison ;
- 2 842 logements sur Ru de Nesles.

Type de procédure opérationnelle : ZAC

État d'avancement de l'opération

ZAC créée le :

- ZAC de la Haute maison : 1983
- ZAC du Ru de Nesles : 1972

Dossier de réalisation : 15 décembre 1986

Aménageur et/ou constructeur : EPAMARNE

Procédures administratives : /

Acquisition/libération du foncier :

- foncier en majeure partie maîtrisé par l'EPAMARNE ;
- emprises des abords de la RD 199 (CG77),

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) :

Actuellement : RER A ; à venir : ligne 15 (2020), ligne 16 (2023), ligne 11 (2025)

Foncier public éventuel:

- site du projet de centre de formation professionnel et de perfectionnement du ministère de l'économie (15 184 m²) ;
- emprises nord du projet d'autoroute A103 (51 171 m²).

Éléments qualitatifs explicatifs du programme :

- développement du pôle universitaire (300 000 m²) et tertiaire (450 000 m² de bureaux) de la cité Descartes au sein du cluster de la ville durable ;
- développement du quartier mixte de la gare d'interconnexion de Noisy-Champs ;
- articulation urbaine avec le tissu existant par la reconquête d'anciennes infrastructures routières et des terrains disponibles en vue de la production de logement ;
- plateforme d'autopartage ;
- développement zéro carbone (géothermie, rénovation énergétique des bâtiments existants, synergie entre les besoins complémentaires des différents usages notamment autour du projet de pôle nautique), réseau Smart Grid, réduction des consommations d'énergie et des besoins en eau potable, lutte contre les îlots de chaleur ;
- la municipalité de Champs-sur-Marne souhaite que le projet présente un développement équilibré, où transports et activités auront une place importante, afin de permettre un rééquilibrage vers des bureaux et de l'activité tertiaire, au-delà de la Cité Descartes à vocation principalement d'enseignement supérieur.

Autres dispositifs : CDT « Grand Paris Est Noisy-Champs », validé en septembre 2013, fiche n°4 « Le projet urbain et économique de la Cité Descartes »

Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Plan masse de l'opération



Source : EPAMARNE

Programme

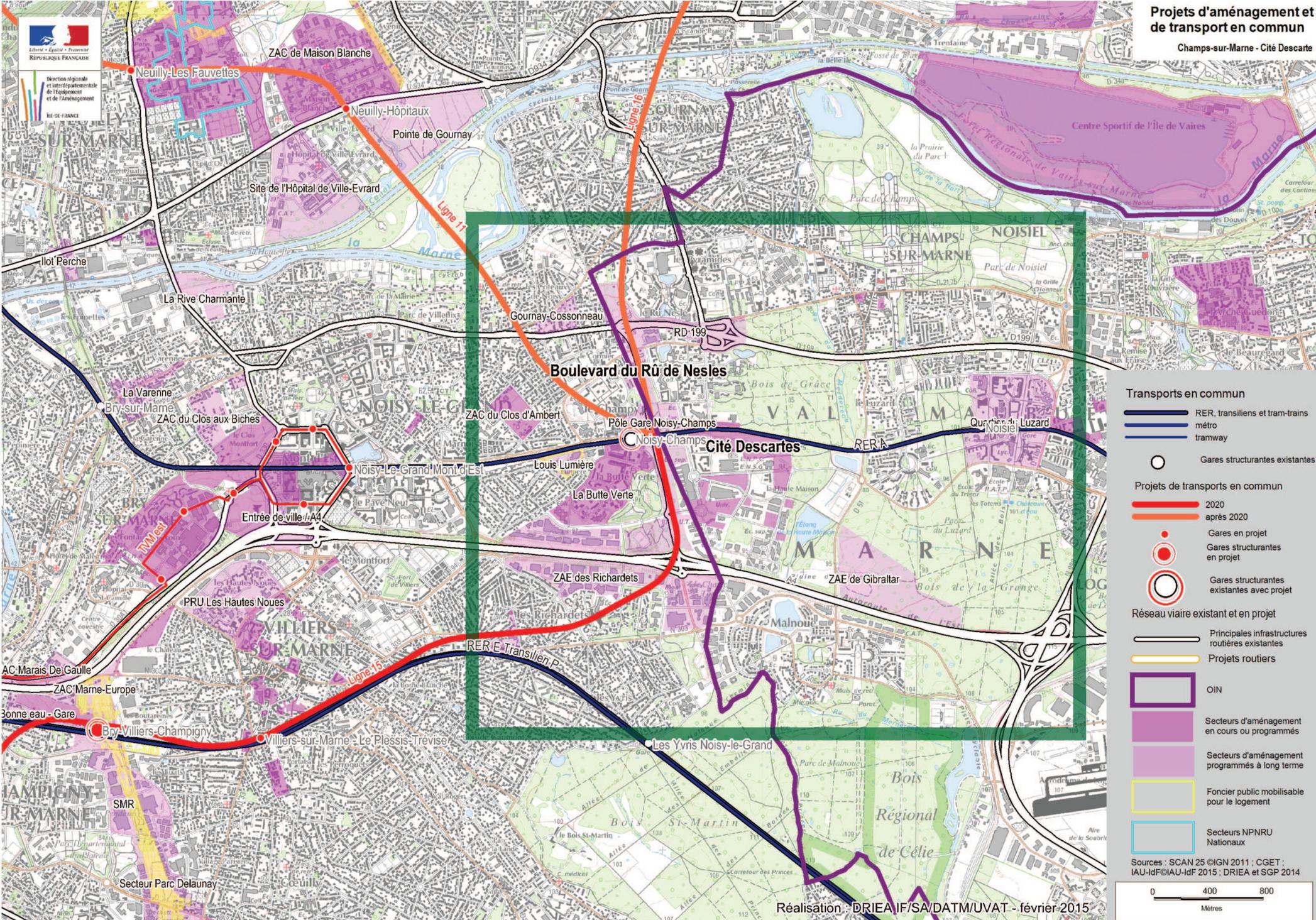
Programme de l'opération (source EPAMARNE)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	Après 2017
		PC autorisés	livrés	livrés	livrés
Logements (en nbre)	5 390	350	285	420	4 685
dt lgts sociaux	30 %				
Act. économiques	475 000 m²				
équipements	300 000 m² (ens. sup)				
commerces	-				
espaces verts					

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- calendrier de travaux et mise en service du réseau GPE ;
- arbitrage rapide sur l'attribution EPAMARNE des fonciers État ;
- articulation des projets avec la commune de Noisy-le-Grand et dispositif opérationnel coordonné (CDT) ;
- mobilisation des acteurs du cluster en faveur du logement ;
- élaboration du PLU de Champs-sur-Marne dans un calendrier compatible (fin 2015) ;
- compatibilité du SRCE avec les objectifs de densification ;
- approbation du SCOT Val Maubuée.

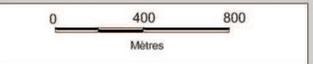
Projets d'aménagement et de transport en commun

Champs-sur-Marne - Cité Descartes



- Transports en commun**
- RER, transiliens et tram-trains
 - métro
 - tramway
- Projets de transports en commun**
- 2020
 - après 2020
 - Gares en projet
 - Gares structurantes en projet
 - Gares structurantes existantes avec projet
- Réseau viarie existant et en projet**
- Principales infrastructures routières existantes
 - Projets routiers
 - OIN
 - Secteurs d'aménagement en cours ou programmés
 - Secteurs d'aménagement programmés à long terme
 - Foncier public mobilisable pour le logement
 - Secteurs NPNRU Nationaux

Sources : SCAN 25 ©IGN 2011 ; CGET ; IAU-IDF/OIAU-IDF 2015 ; DRIEA et SGP 2014



Réalisation : DRIEA IF/SA/DATM/UVAT - février 2015

Lieusaint / SAN Sénart Ville nouvelle / Seine-et-Marne Écoquartier de l'Eau vive

Nb ou m² de logements programmés :
2 000 logements dont 25 % de logements sociaux.

Type de procédure opérationnelle :
l'écoquartier est situé sur deux ZAC

État d'avancement de l'opération

ZAC créée le :

- ZAC de la Pyramide, 18 novembre 1996 ;
- ZAC Université-Gare, 18 décembre 1996.

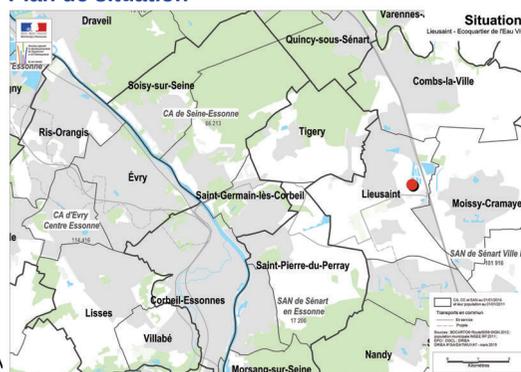
Dossier de réalisation ou permis d'aménager : 1996

Aménageur et/ou constructeur : EPA Sénart

Procédures administratives : /

Acquisition/libération du foncier : l'État ou l'EPA Sénart sont déjà propriétaires de la totalité du foncier.

Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) : Lieusaint – Moissy (RER D), T Zen 1

Foncier public éventuel: une parcelle reste encore à acquérir à l'État (opérateur foncier AFTRP).

Éléments qualitatifs explicatifs du programme :

- l'écoquartier s'étend sur 24,7 ha ; il est situé sur une partie de la ZAC de la Pyramide (3 508 logements sur l'ensemble de la ZAC) et déborde sur la ZAC Université-Gare (cf. plan) ;
- au sud, la ZAC Université-Gare permet le développement d'activités, de bureaux et le développement d'un pôle universitaire rattaché à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).
- au nord-ouest, le centre ancien de Lieusaint sera prochainement densifié et restructuré, dans un souci d'amélioration de la qualité de vie et d'articulation étroite avec le nouveau quartier ;
- extension du centre-ville, animé et attractif, à l'échelle de la commune, le Carré Sénart étant quant à lui appelé à jouer le rôle de centre de l'agglomération ;
- les typologies proposées (villa sur le toit, duplex, logements étudiants) s'adressent plus particulièrement au public des jeunes en début de parcours résidentiel et des seniors qui n'ont pas ou plus l'envie ou les moyens d'habiter un pavillon. Il vise aussi les nouveaux actifs, aux revenus moyens, attirés par l'activité économique du territoire ;
- la qualité des espaces publics, qui facilite l'acceptation de la densité, est particulièrement soignée ;
- un travail sur les parcours d'eau a été mené ;
- le projet prévoit la réalisation d'une première phase sur des terrains agricoles et d'une deuxième phase sur une ancienne friche (lagunes de l'ancienne sucrerie de Lieusaint).

Autres dispositifs :

- label « Nouveau quartier urbain »
- engagé dans la labellisation « écoquartier » en 2014 ;
- démarche GP3 et Pacte dans le cadre du Territoire d'intérêt régional et national Sénart – Melun Val de Seine.

Plan masse de l'opération



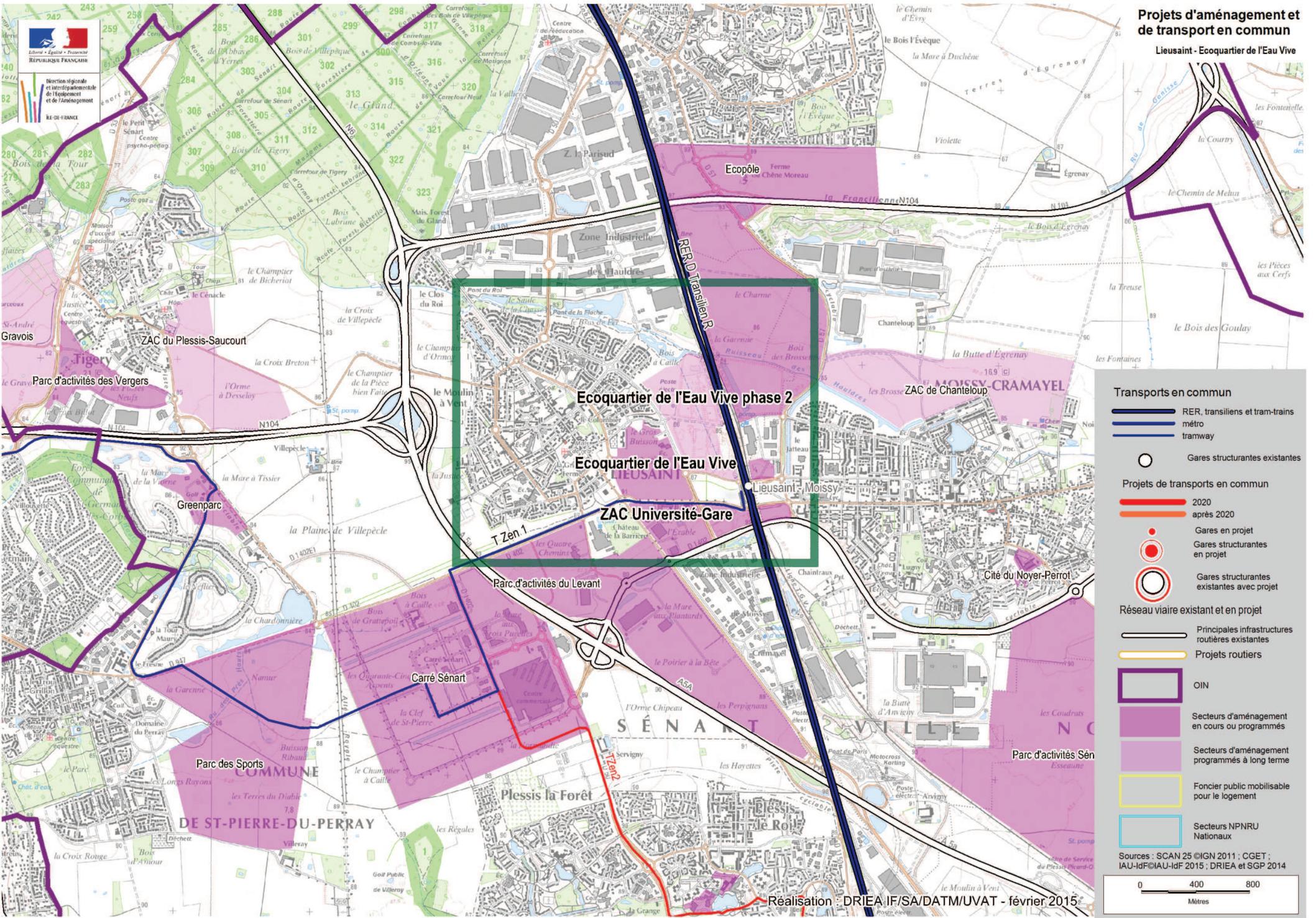
Source : dossier Nouveau quartier urbain

Programme

Programme de l'opération (source EPA Sénart)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	après 2017
		PC autorisés	livrés	livrés	livrés
Logements (en nbre)	2 000	507	456	242	1 302
dt lgts sociaux	25 %	95	58	111	131
Act. économiques	25 000 m ²				
équipements	6 500 m ²				
commerces	1 500 m ²				
espaces verts					

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- accompagnement d'opérations sans blocage notable.



Projets d'aménagement et de transport en commun
 Lieusaint - Ecoquartier de l'Eau Vive



- Transports en commun**
- REER, transiliens et tram-trains
 - méto
 - tramway
- Projets de transports en commun**
- 2020
 - après 2020
 - Gares en projet
 - Gares structurantes en projet
 - Gares structurantes existantes avec projet
- Réseau viarie existant et en projet**
- Principales infrastructures routières existantes
 - Projets routiers
 - OIN
 - Secteurs d'aménagement en cours ou programmés
 - Secteurs d'aménagement programmés à long terme
 - Foncier public mobilisable pour le logement
 - Secteurs NPNRU Nationaux

Sources : SCAN 25 ©IGN 2011 ; CGET ; IAU-IDF/OIAU-IDF 2015 ; DRIEA et SGP 2014

0 400 800 Mètres

Réalisation : DRIEA IF/SA/DATM/UVAT - février 2015

Plaine de Montaigu

Nb ou m² de logements programmés :

Total à terme : 2 505 logements dont 858 d'ici 2017

Type de procédure opérationnelle : ZAC

État d'avancement de l'opération

ZAC créée le : 30 juin 2011

Dossier de réalisation : 8 juillet 2011

Aménageur et/ou constructeur : Crédit Agricole immobilier / Lotici

Procédures administratives : /

Acquisition/libération du foncier : 2011

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) :

Actuellement la desserte de bus la plus proche est l'arrêt « Beauregard » sur la ligne Mélibus L/D. La gare RER et TER se trouve à environ 4 kilomètres du site. À terme (2018-2020), le TZen2 desservira le sud du quartier et le connectera au centre de Melun et à la gare ; un bus dont la ligne reste à définir desservira le centre du quartier.

Foncier public éventuel : /

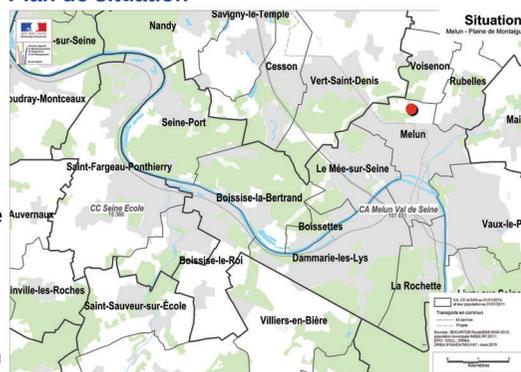
Éléments qualitatifs explicatifs du programme :

- extension urbaine maîtrisée sur la dernière réserve foncière de la Ville de Melun ;
- logique de rééquilibrage territorial en parallèle du programme de rénovation urbaine de la Ville (quartiers limitrophes, situés en zone urbaine sensible) ;
- trois ambiances architecturales et paysagères à densités variables afin d'assurer une transition douce entre l'urbain dense et des territoires à caractères majoritairement ruraux ;
- variété des formes urbaines, mixité des fonctions, espaces publics vastes et variés, qualité paysagère ;
- plan masse et fiches de lots respectant strictement les principes de l'architecture bioclimatique, et en particulier celle de l'orientation.
- gestion de l'eau pluviale avec système sophistiqué de récupération des eaux pluviales (noues, bassin etc.), infiltration de l'eau à la parcelle favorisée (surfaces de pleine terre, matériaux poreux), toitures végétalisées permettant de récupérer l'eau pluviale, utilisation de plantes phytoremédiantes ;
- trame viaire et physionomie des voiries permettant l'essor des mobilités douces avec zones 30, zones de rencontre, développement de l'autopartage et du covoiturage anticipé, des locaux vélos et des cheminements doux à l'intérieur du quartier et vers les autres quartiers
- 25% de logements passifs, 25% de logements positifs, tous les logements collectifs et les équipements publics raccordés à la géothermie.

Autres dispositifs :

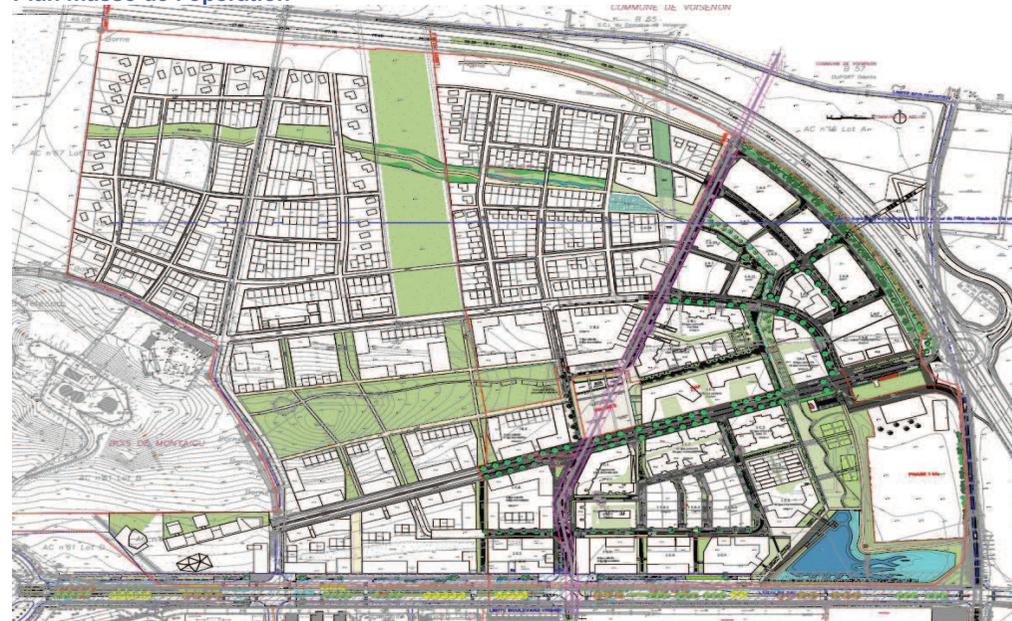
- label écoquartier 2014 (candidat) ;
- financement des 180 logements sociaux via la reconstitution du PRU de Melun.

Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Plan masse de l'opération



Source : ville de Melun

Programme

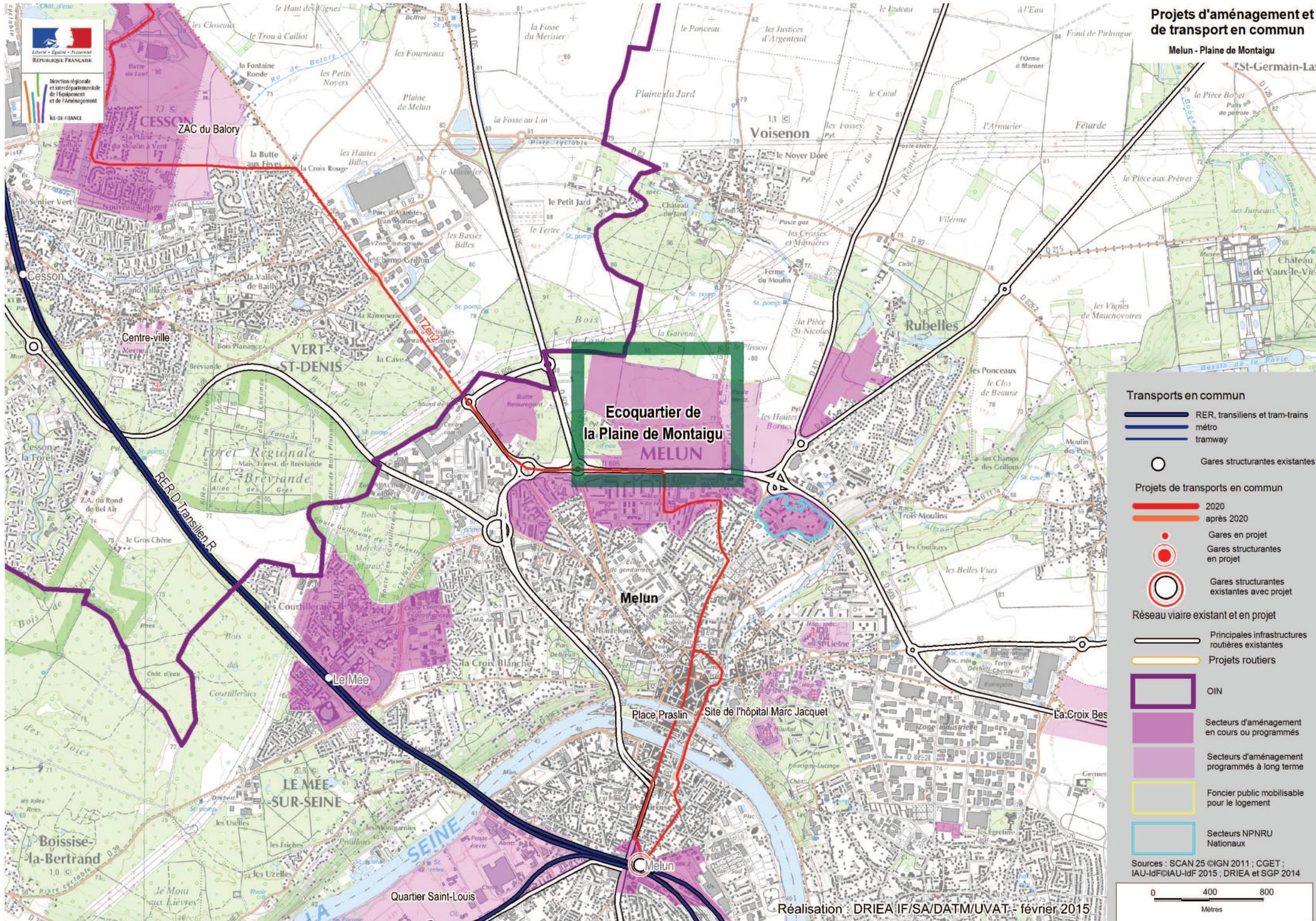
Programme de l'opération (Source DDT 77)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	après 2017
		PC autorisés	livrés	livrés	livrés
Logements (en nbre)	2 505	576	0	858	1 647
dt lgts sociaux	180	130	0	180	/
Act. économiques	4 500m ²				
équipements	11 600m ²				
commerces	6 500 m ²				
espaces verts	11,4 ha				

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- financements attendus de la Région, du Conseil général, de la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine et de la CAF pour les équipements publics ;
- réalisation du contournement de la RD605 par le CG77 ;
- mise en service du TZEN2 sur la RD actuelle requalifiée en boulevard urbain.

Projets d'aménagement et de transport en commun

Melun - Plaine de Montaignu



- Transports en commun**
- RER, transiliens et tram-trains
 - métro
 - tramway
- Projets de transports en commun**
- 2020
 - après 2020
 - Gares en projet
 - Gares structurantes en projet
 - Gares structurantes existantes avec projet
- Réseau viaire existant et en projet**
- Principales infrastructures routières existantes
 - Projets routiers
 - OIN
 - Secteurs d'aménagement en cours ou programmés
 - Secteurs d'aménagement programmés à long terme
 - Foncier public mobilisable pour le logement
 - Secteurs NPNRU Nationaux

Sources : SCAN 25 ©IGN 2011 ; CGET ; IAU-IDF/IAU-IDF 2015 ; DRIEA et SGP 2014



Réalisation : DRIEA/IF/SA/DATM/UVAT - février 2015

Clos Saint-Louis

Estimation du nombre de logements :

Environ 4 000 logements au-delà de 2017

Procédure opérationnelle envisagée : ZAC à l'étude

État d'avancement du projet :

ZAC prévue : à venir

Dossier de réalisation ou permis d'aménager : /

Aménageur et/ou constructeur : /

Procédures administratives : /

Acquisition/libération du foncier : convention de partenariat passée par la CAMVS avec l'EPFIF au titre de la maîtrise foncière

Desserte par les transports en commun (actuelle et future) :

gare de Melun (RER D, ligne R et TER ; TZEN 2 à venir)

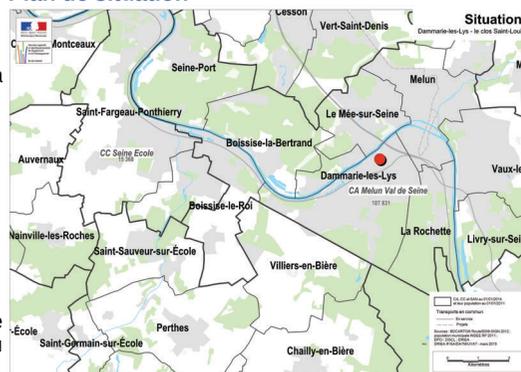
Foncier public éventuel :

Éléments qualitatifs explicatifs du projet :

- zone industrielle de 130 ha partiellement en friche ;
- grandes lignes d'une stratégie établies en 2011 par l'EPA Sénart après sollicitation du maire ;
- mission de maîtrise d'œuvre urbaine confiée à l'agence Devillers ;
- façade sur la Seine de 2 km environ ;
- dépollution (traitement par confinement envisagé pour la partie Est du secteur pollué à l'amiante ; dépollution complète du sol possible sur la partie Ouest touchée par les hydrocarbures) ;
- franchissement à étudier pour désenclaver (deux franchissements, un en amont et un en aval de la Seine) ;
- établir une continuité urbaine entre les villes de Dammarie-lès-Lys et de Melun ;
- proximité de la gare de Melun (pôle multimodal).

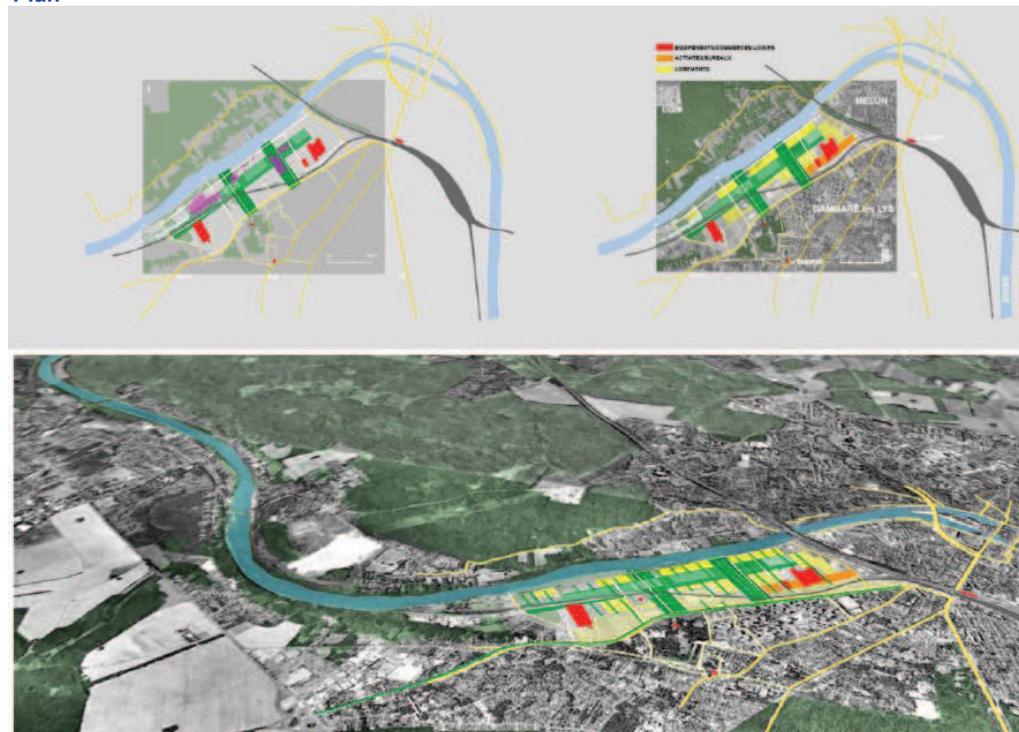
Autres dispositifs : lauréat appel à projet 2011 de la DGALN sur les territoires économiques

Plan de situation



Sources : BDCARTO® Route 500® ©IGN 2012 ; population municipale INSEE RP 2011 ; EPCI : DGCL ; DRIEA

Plan



Source : dossier EPA Sénart pour le plan de mobilisation

Hypothèses de programmation

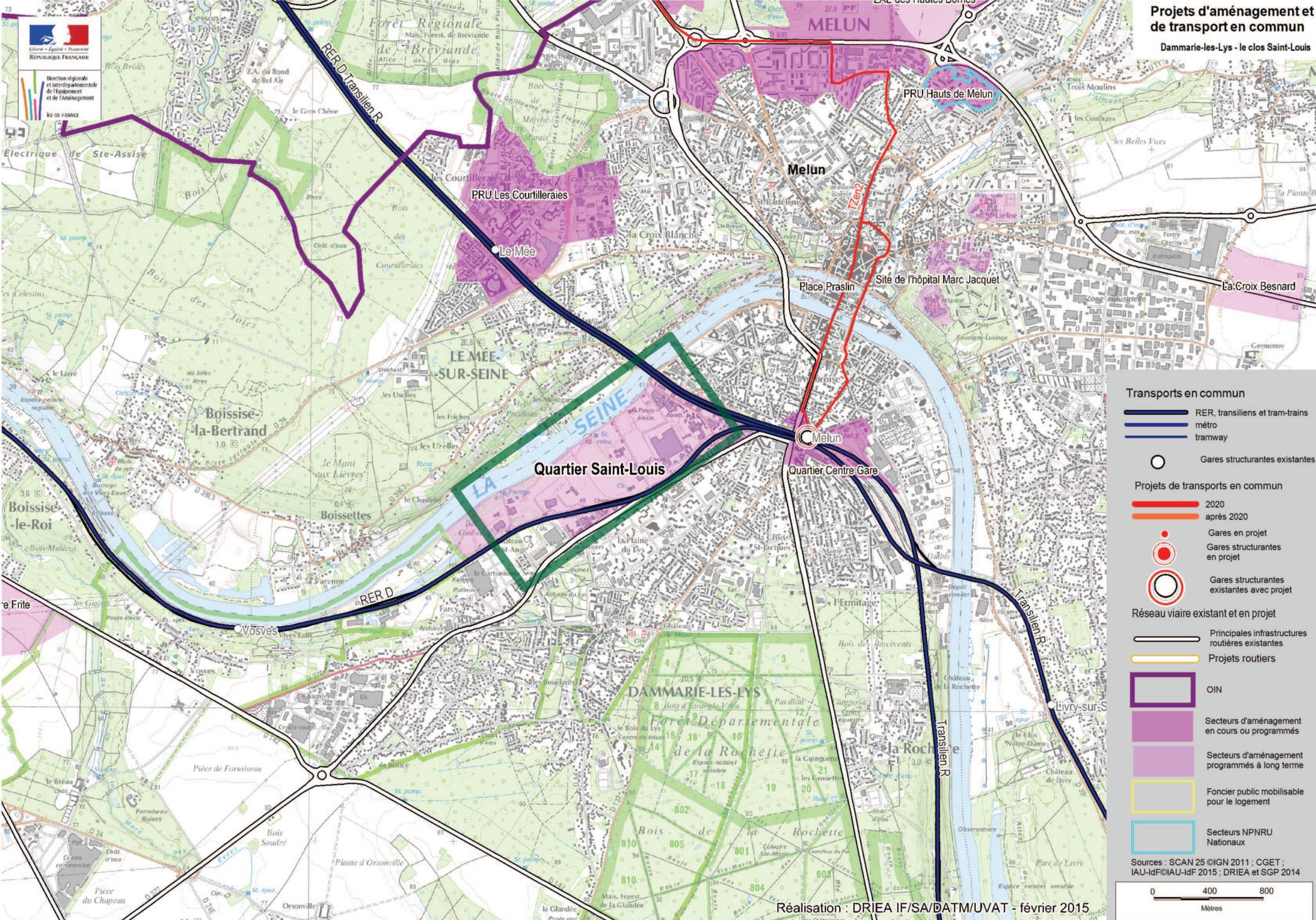
(source EPA Sénart)	à terme	déjà réalisé (2010-2013)		d'ici à 2017	après 2017
		PC autorisés	livrés		
Logements (en nbre)	4 000	-	-	-	4 000
dt lgts sociaux					
Act. éco ^{nomiques}	150 000 m ²				
équipements	-				
commerces	-				
espaces verts	-				

Conditions de réussite du projet (politiques, financières, techniques et administratives)

- coordination des acteurs concernés ;
- désignation d'un opérateur.

Projets d'aménagement et de transport en commun

Dammarié-les-Lys - le clos Saint-Louis



- Transports en commun**
- RER, transiliens et tram-trains
 - métro
 - tramway
- Projets de transports en commun**
- 2020
 - après 2020
 - Gares en projet
 - Gares structurantes en projet
 - Gares structurantes existantes avec projet
- Réseau viaire existant et en projet**
- Principales infrastructures routières existantes
 - Projets routiers
 - OIN
 - Secteurs d'aménagement en cours ou programmés
 - Secteurs d'aménagement programmés à long terme
 - Foncier public mobilisable pour le logement
 - Secteurs NPNRU Nationaux

Sources : SCAN 25 ©IGN 2011 ; CGET ; IAU-IDF ©IAU-IDF 2015 ; DRIEA et SGP 2014

Réalisation : DRIEA IF/SA/DATM/UVAT - février 2015

0 400 800 Mètres

